

Zone d'innovation

Magog souhaite se positionner comme chef de file dans l'industrie des élastomères

Magog, le 27 janvier 2021 – La Ville de Magog et ses partenaires souhaitent obtenir une désignation de zone d'innovation pour soutenir un projet de développement fondé sur l'industrie des élastomères qui inclura le contrôle des procédés industriels. Après plusieurs mois de travail, un plan d'affaires a été déposé auprès du bureau régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, qui invite les municipalités à déployer des zones d'innovation sur leur territoire.

Pour soutenir ce projet, la Ville de Magog a mobilisé plusieurs partenaires régionaux. Ces entreprises privées et organisations souhaitent unir leurs forces au sein de la zone d'innovation de Magog afin de concrétiser leur vision commune et participer au positionnement et à l'image de marque québécoise en matière d'innovation dans le créneau des élastomères. Les projets audacieux qui en découleront auront des retombées significatives pour le développement économique de Magog, de la région de l'Estrie, du Québec et du Canada.

Avec une telle désignation, la Ville de Magog serait admissible à des subventions gouvernementales lui permettant de réaliser les différents projets inhérents à son concept de zone d'innovation, dont les investissements pourraient s'élever à plusieurs millions de dollars.

Les grands projets prévus sont les suivants :

- **Fonder l'Institut de recherche des caoutchoucs et élastomères du Québec (IRCEQ)** pour augmenter la valeur ajoutée des produits et se démarquer à l'échelle internationale;
- **Mettre en place des chaires d'innovation stratégiques conjointes avec le Cégep de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke** pour faciliter le développement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés, assurer un transfert de connaissances et former la main-d'œuvre;



- **Créer un hub manufacturier innovant** pour rapidement accompagner les entreprises dans un virage numérique;
- **Construire une gare intermodale** pour permettre le transport des matières premières et des produits finis.

La première phase du projet serait située dans le parc industriel de Magog.

La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, est convaincue que la désignation s'inscrit parfaitement dans la vision du premier ministre. « Notre plan d'affaires démontre bien que la Ville de Magog a su prendre son développement économique en main, se différencier des modèles traditionnels et créer un écosystème favorable à l'innovation. Nous souhaitons devenir une zone d'innovation phare dont tous seront fiers, avec un rayonnement à l'international. »

Avec ce projet, la Ville de Magog associe le secteur des élastomères à ses autres initiatives majeures en matière de technologies de l'information, de développement durable et d'entrepreneuriat.

Les partenaires suivants ont participé à l'élaboration du projet zone d'innovation :

- Ville de Magog;
- Vallée des élastomères;
- Université de Sherbrooke;
- Cégep de Sherbrooke;
- Centre de services scolaire des Sommets;
- Centre d'excellence en formation professionnelle Memphrémagog;
- Productique Québec;
- Magog Technopole;
- Entreprendre Memphrémagog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

